

# Mémoire de nos Pères



100<sup>e</sup> anniversaire de la Grande Guerre  
Commune de Château-Chalon  
11 novembre 2014

## Editorial

10.000 soldats jurassiens sont morts pour la France entre 1914 et 1918 ; ce chiffre énorme donne toute sa force au drame et à l'horreur d'une guerre qui ne devait durer que le temps d'une saison.

Château-Chalon a payé aussi très cher cet effroyable saignée. Ils étaient jeunes, ils vivaient au cœur de notre village. Ils venaient de quitter Château-Chalon pour répondre à l'appel de notre patrie.

Leur mort était plus probable que la victoire dans ces batailles désespérées au cœur de cette guerre infâme. Aujourd'hui, leurs noms inscrits sur notre monument demeurent la seule sentinelle de notre mémoire.

Si la guerre ne revient jamais dans l'histoire comme on l'attend, elle se réinvente constamment à la mesure de l'imagination des hommes. Aujourd'hui les hommes mènent bien d'autres guerres et d'autres combats que ceux des tranchées. Nous ne devons pas croire que, parce le danger est invisible, il n'existe pas. Il nous appartient de rester vigilants, de garder intacte notre mémoire pour garder intacte la paix. Pour cela nous devons combattre au quotidien et sans relâche tout ce qui divise : l'intolérance, l'exclusion, le racisme, l'homophobie, l'individualisme forcené et le matérialisme illusoire et dévastateur. Ce sont les plaies de la société d'aujourd'hui et des ferments de haine pour demain.

Puisse le souvenir de ces morts, de leurs camarades mutilés, des millions de vie brisées par cet atroce conflit, maintenir notre conscience en éveil face aux périls qui menacent notre humanité.

Le 11 novembre 2014

Christian Vuillaume  
Maire de Château-Chalon

**Ils partirent de Château-Chalon plus de soixante...  
Douze ne sont jamais revenus.**

Ils reposent dans des cimetières lointains de Champagne ou des Flandres, tombes nominales ou fosses communes. D'autres ont disparu, leur corps enfoui ou pulvérisé par les bombardements. Il faut se représenter ce moment où le maire du village sortait de sa maison un télégramme à la main pour annoncer à une famille qu'elle ne reverrait jamais l'un de ses fils ; vers quel quartier, vers quelle rue, vers quelle maison allait-il diriger ses pas ?

Ceux-là n'ont pas laissé d'enfants. Ils sont quand même nos pères au sens où ils nous ont laissé un héritage de pensées et de questions sans lesquelles notre vie et nos sentiments seraient autres. Il est donc juste que leurs noms ne soient pas oubliés et qu'on les prononce au moins une fois l'an dans ce village qui reste le leur.

Les autres sont rentrés, indemnes pour plusieurs, physiquement du moins. Ceux-là ont repris leurs travaux, cachant parfois dans le silence quelque blessure secrète. Quelques-uns sont revenus blessés, infirmes ou malades pour mourir finalement après quelques mois ou quelques années de souffrance. Ceux-là ne sont pas inscrits au monument ; les registres ne les déclarent pas « morts pour la France ». Ils ne sont recensés nulle part ; ils ne doivent pas non plus être oubliés de nous.

**PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.**

Nom *Macle*

Prénoms *Just Louis Martial*

Grade *2e C. P. M.*

Corps *21<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Coloniale*

N<sup>o</sup> *6974* au Corps. — Cl. *1915*

Matricule. *277* au Recrutement *Lons-le-Saulnier*

Mort pour la France le *22 août 1914*

à *Neufchâteau Belgique*

Genre de mort *Tué à l'ennemi*

Né le *29. 8. 1895*

à *Château Chalon* Département *Jura*

Arr<sup>o</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon), }  
à défaut rue et N<sup>o</sup>. }

---

Jugement rendu le *2 juillet 1920*

par le Tribunal de *Lons-le-Saulnier*

acte ou jugement transcrit le *29 juillet 1920*

à *Château Chalon (Jura)*

N<sup>o</sup> du registre d'état civil

101-708-1922. [26434]

## MACLE Just Louis Martial

Le premier tombé fut aussi le plus jeune. Il a été tué la veille de ses 19 ans le 22 août 1914 dans les combats autour de Neufchâteau en Belgique, une bataille meurtrière où son régiment, le 21<sup>e</sup> d'Infanterie Coloniale perdit en une journée 780 hommes. Le 22 août 1914 est le jour le plus meurtrier de l'Histoire de France : 27 000 soldats français sont tués pendant cette seule journée dans les Ardennes belges. Les milliers de morts de cette sanglante journée furent souvent enterrés dans des fosses communes. Beaucoup ne furent pas identifiés. C'est le cas de notre compatriote d'abord déclaré « disparu » avant qu'un jugement du tribunal de Lons en 1920 n'officialise son décès.

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom *Macle*  
 Prénoms *Claude Pierre Ferdinand*  
 Grade *Sergent*  
 Corps *21<sup>e</sup> REG<sup>IMENT</sup> D'INFANTERIE COLONIALE*

N<sup>o</sup> *11067* au Corps. — Cl. *1900*  
 Matricule. *100* au Recrutement *Sous le Sautigny*

Mort pour la France le *6. 9. 14 6 septembre*  
 à *Ecriennes Marne 1914*

Genre de mort *Tués à l'ennemi*

Né le *17<sup>e</sup> juillet 1880*  
 à *Château Chalon* Département *Jura*

Arr<sup>'</sup> municipal (p<sup>'</sup> Paris et Lyon), }  
 à défaut rue et N<sup>o</sup>. }

---

Jugement rendu le *17<sup>e</sup> novembre 1920*  
 par le Tribunal de *la Seine*  
 acte ou jugement transcrit le *17<sup>e</sup> novembre 1920*  
 à *Mairie du 17<sup>e</sup> Arrondissement*  
 N<sup>o</sup> du registre d'état civil *cel 1911*

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

101-708-1922. [26434]

## MACLE Claude Pierre Ferdinand

Tragique fatalité pour la famille Macle, la plus éprouvée du village dans cette guerre : après le benjamin, c'est l'aîné, sergent de carrière dans le même régiment qui tombe deux semaines plus tard, le 6 septembre, au premier jour de la bataille de la Marne qui allait enrayer l'avancée allemande et dégager Paris. Il a été tué dans les combats autour d'Ecriennes près de Vitry-le François où les troupes coloniales ont connu à nouveau de très lourdes pertes, comme en témoignent plusieurs monuments locaux. Comme son frère, il a été porté disparu jusqu'à la décision d'un tribunal parisien qui le déclara officiellement mort, en 1920. Le 21<sup>e</sup> RIC était en effet officiellement caserné à Paris.

PARTIE A REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom Lauthelier  
 Prénoms Louis Elie Emile  
 Grade 35<sup>e</sup> RÉGIMENT d'INFANTERIE  
 Corps 2<sup>e</sup> classe  
 N<sup>o</sup> 10454 au Corps. — Cl. 1914  
 Matricule. 292 au Recrutement Sous le Surnom  
 Mort pour la France le 15 février 1915  
 à Hôpital 6<sup>me</sup> n<sup>o</sup> 4 à Besançon  
 Genre de mort maladie imputable au service  
Rougeole broncho-pneumonie  
 Né le 4 août 1894  
 à Château Chalon Département Jura  
 Arr<sup>s</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon), }  
 à défaut rue et N<sup>o</sup>. }

---

Cette partie  
 n'est pas à remplir  
 par le Corps.

Jugement rendu le 15 février 1915  
 par le Tribunal de Besançon  
 acte ou jugement transcrit le 15 février 1915  
 à Château Chalon Jura  
 N<sup>o</sup> du registre d'état civil

101-708-1022. [26434]

## LAUTHELIER Louis Élie Émile

La troisième victime n'a pas été « tuée à l'ennemi » selon la formule consacrée. Le jeune homme a succombé le 15 février 1915 à une broncho-pneumonie « contractée en service », sans doute liée aux très dures conditions de vie dans les tranchées pendant l'hiver. Ce qui lui vaut donc justement la mention « mort pour la France » dans le registre des décès. Sa mère était née Mutin. La famille n'est plus représentée à Château-Chalon depuis longtemps.

PARTIE A REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **BOREL**

Prénoms *Marie Joseph Fernand*

Grade *2<sup>e</sup> cap. (Mette)*

Corps *2<sup>e</sup> Rég. de marche d'Inf.<sup>rie</sup> Rég. d'Afrique*

N° *8424* au Corps. — Cl. *1913, 1910*

Matricule. *142* au Recrutement *Tout le Saime*

Mort pour la France le *26 Avril 1915*

à *Lizerne (Belgique)*

Genre de mort *Tués à l'ennemi*

---

Né le *17 Septembre 1893*

à *Château Chalon* Département *(Jura)*

Arr<sup>ondissement</sup> municipal (p<sup>our</sup> Paris et Lyon),  
à défaut rue et N°.

---

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

Jugement rendu le .....

par le Tribunal de .....

acte ou jugement transcrit le *23 Août 1916*

à *Château Chalon (Jura)*

N° du registre d'état civil .....

534-708-1921. [26434.]

## **BOREL Marie Joseph Fernand**

Encore une recrue castel-chalonnaise incorporée dans l'infanterie coloniale. Il est tué à Lizerne dans les Flandres le 26 avril 1915. Ce combat s'inscrit dans le cadre de la bataille d'Ypres tristement célèbre pour la première utilisation des gaz de combat par l'armée allemande quatre jours auparavant. Notre compatriote a peut-être été l'une des premières victimes de l'Ypérite aussi appelée « gaz moutarde » en raison de sa couleur. La famille Borel n'est plus représentée dans la commune depuis le décès de Marcel vers 1970.

## PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom..... **SIMON**  
 Prénoms..... *Joseph Félicien Alphonse*  
 Grade..... *2e*  
 Corps..... *5<sup>e</sup> Bataillon de Chasseurs à Pied*  
 N° { *4378* au Corps. -- Cl. *1914*  
 Matricule. { *380* au Recrutement..... *Lans le Lœuvin*  
 Mort pour la France le..... *18 Juin 1915 - Hilsenfirst*  
 sur..... *Deux Épaulettes*  
 Genre de mort.....  
*Lans le Lœuvin*  
 Né le..... *28 novembre 1898 1898*  
*Château Chalon* Département *Jura*  
 Arrondissement municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon), }  
 à défaut rue et N°. }  
 Jugement rendu le.....  
 par le Tribunal de.....  
 acte ou jugement transcrit le..... *26 Mai 1916*  
 à..... *Château Chalon Jura*  
 N° du registre d'état civil..... *1196/918*  
 260-708-1022. [26434]

## SIMON Joseph Félicien Alphonse

Il est tué le 18 juin 1915 dans la bataille de l'Hilsenfirst, un sommet des Hautes Vosges non loin de Munster, stratégiquement important pour l'accès à la région de Colmar. Deux compagnies de son bataillon, le 5<sup>e</sup> Chasseurs à pied étaient passées à l'offensive dans un secteur appelé le Bois des Épaulettes. Il est mort dans cet assaut comme un bon nombre de ses camarades.

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **RICHERATEAU**

Prénoms **Paul Apollinaire Richerateau**

Grade **Caporal**

Corps **22<sup>e</sup> Regt. d'Inf. Coloniale**

N° **22/7201** au Corps. — Cl. **1900**

Matricule. **172** au Recrutement **Lons-le-Saulnier**

Mort-pour la France le **27 - 8 - 15** **27 août 1915**

à **Massiges Marne**

Genre de mort **M. à l'ennemi**

---

Né le **23 juillet 1880**

à **Château Chalon** Département **Jura**

Arr' municipal (p' Paris et Lyon), }  
à défaut rue et N°.

---

cette partie n'est pas à remplir par le Corps.
 { Jugement rendu le .....  
 par le Tribunal de .....  
 acte ou jugement transcrit le **29 avril 1916**  
 à **Château Chalon**  
 N° du registre d'état civil **Jura**

269-708-1022. [26434]

*M. 1952.*

## **RICHERATEAU Paul Apollinaire**

Il est le plus âgé de ceux du monument : 35 ans. C'est un engagé de la Coloniale. Après de nombreuses campagnes lointaines, il trouve la mort à Massiges dans la Marne le 27 août 1915. Une colline fortifiée par les Allemands appelée « la main de Massiges » est l'enjeu de combats meurtriers tout au long de l'année 1915. Les assauts contre cette forteresse échouent. Ce sommet ne sera repris qu'en 1918. L'intensité des combats est rappelée par des monuments locaux et la colline est devenue un lieu de mémoire important.

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **MACLE**

Prénoms *Louis Félicien Ferdinand*

Grade *soldat 2<sup>e</sup> classe*

Corps *42<sup>e</sup> eme Regt d'infanterie*

No *04032* au Corps. — Cl. *1908*

Matricule. { *26* au Recrutement *Louis L. Saunier*

Mort pour la France le *26 Septembre 1915*

à *Cuperly (Marne)*

Genre de mort *buc à l'ennemi*

---

Né le *7 Juin 1888*

à *Château-Chalon* Département *Jura*

Arr<sup>m</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon), }  
à défaut rue et N<sup>o</sup>. }

---

Jugement rendu le .....

par le Tribunal de .....

acte ou jugement transcrit le *30 décembre 1915*

à *Château-Chalon*

N<sup>o</sup> du registre d'état civil *(Jura)*

20-708-1922. [26434]

## MACLE Louis Félicien Ferdinand

L'année 1915 aura été meurtrière pour les soldats castel-chalonnais : cinq tués ; et particulièrement tragique pour la famille Macle qui doit endurer la mort d'un troisième fils depuis le début de la Guerre. Louis tombe à 27 ans le 26 septembre dans les combats de Champagne à Cuperly. Les régiments d'infanterie comme le 42<sup>e</sup> ont connu de très lourdes pertes à l'occasion de multiples tentatives de percées qui resteront infructueuses dans ce secteur comme dans les autres. De septembre 1914 à septembre 1915, la commune aura ainsi perdu sept de ses enfants. Paradoxalement, le village ne déplore aucun tué en 1916 et 1917, malgré Verdun, la Somme et le Chemin des Dames, batailles auxquelles participent pourtant de nombreuses recrues castel-chalonnaises.

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **LACROIX**  
 Prénoms *Joseph Louis Auguste Francis*  
 Grade *Maréchal des Logis*  
 Corps *102<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie Lourde*  
 N° *101300* au Corps. — Cl. *1010*  
 Matricule. { *81* au Recrutement *Lourd le Saubois*  
 Mort pour la France le *7 Mai 1918*  
 à *le bois de Cuts (Oise)*  
 Genre de mort *tué à l'ennemi*  
 Né le *12 Septembre 1890*  
 à *Château-Chalon* Département *Jura*  
 Arr. municipal (p' Paris et Lyon),  
 à défaut rue et N°. }  
 Jugement rendu le .....  
 par le Tribunal de .....  
 acte ou jugement transcrit le *29 Novembre 1918*  
 à *Château-Chalon (Jura)*  
 N° du registre d'état civil .....  
 101-708-1922. [26434]



**LACROIX Joseph Louis Auguste**

Maréchal des Logis au 102<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie Lourde, il fut tué le 7 mai 1918 dans l'Oise lors de la dernière grande offensive allemande dirigée par Ludendorff. Sa batterie de 105 devait protéger le repli des fantassins près du Bois de Cuts ; il y reçut une balle de mitrailleuse mortelle. D'abord enterré dans le cimetière du village voisin, il a été transféré plus tard dans la nécropole militaire de Blérancourt.



**PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.**

Nom..... **HUGONNET**

Prénoms..... *Jules Edmond*

Grade..... *Cuirassier versé du 11<sup>e</sup> R<sup>e</sup> de 5<sup>e</sup> R*

Corps..... *5<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> d'Artillerie de Campagne*

N<sup>o</sup>..... *2385* au Corps. — Cl..... *1918*

Matricule..... *423* au Recrutement *Louis le Courier*

Mort pour la France le..... *29 août 1918.*

à..... *Saint-Paul au Bois (Aisne)*

Genre de mort..... *"Tue à l'ennemi"*  
*au moulin de Bartel (Aisne)*

Né le..... *14 janvier 1894*

à..... *Château-Chalon* Département..... *Jura*

Arr<sup>t</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon), }  
à défaut rue et N<sup>o</sup>.

Jugement rendu le.....

par le Tribunal de.....

acte ou jugement transcrit le..... *16 janvier 1919*

à..... *Château-Chalon (Jura)*

N<sup>o</sup> du registre d'état civil.....

101-708-1022. [26434]

## HUGONNET Jules Edmond

Si nous réunissons ici ces deux noms, ce n'est pas seulement parce que Jules Hugonnet, d'abord cuirassier avait rejoint son camarade d'enfance au 5<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie de Campagne, mais parce que le même obus les tua au soir du 29 août 1918 dans un ravin près du Moulin de Bartel dans

**PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.**

Nom..... **RAMPIN**

Prénoms..... **Léonce Émile Hilaire**

Grade..... **Camarade**

Corps..... **5<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> d'Artillerie de Campagne**

N°..... **26328** au Corps. — Cl..... **1940**

Matricule. { **50** au Recrutement..... **Sam. de - Lannion**

Mort pour la France le..... **29 Août 1918**  
à..... **"Saint Paul au Bois (Aisne)"**

Genre de mort..... **"Guerre à l'ennemi"**

---

Né le..... **18 Janvier 1890**  
à..... **Château-Chalon** Département..... **Jura**

Arr<sup>s</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon), }  
à défaut rue et N°.

---

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

Jugement rendu le.....  
par le Tribunal de.....  
acte ou jugement transcrit le..... **10 Août 1919**  
à..... **Château-Chalon**  
N° du registre d'état civil..... **Jura**

969-708-1022. [26434]

## RAMPIN Léonce Émile Hilaire

l'Aisne, alors qu'ils s'étaient retrouvés après une dure journée de combat, peut-être pour évoquer des souvenirs communs et des images du village qu'ils ne reverraient plus. A quelques mètres de là, un troisième Castel-Chalonais, Francis Dadot, indemne, fut témoin de leur mort.

PARTIE À REMPLIR PAR LE DÉPÔT OU LE QUARTIER.

(Cette partie n'est pas à utiliser par le Dépôt ou le Quartier.)

Nom **ROYET**  
Prénoms *Joseph, Désiré, Marcel*  
Grade *9<sup>e</sup> maître chauffeur*  
Bâtiment ou service auquel appartenait le défunt au moment du décès  
*5<sup>e</sup> Dépôt*

OBSERVATIONS.

*n° 24 à Chateau Chalon le 5/12/18*

N° Matricule. } *482495*  
Mort pour la France le *1*  
à "  
Genre de mort *Décès à l'Hôpital complémentaire*  
*n° 9 à Lyon le 22 septembre 1918 des suites de pneumonie*  
Né le *10 Mars 1890* [*grippale double*]  
à *Château-Chalon* Département *du Jura*  
Dernier domicile *Château-Chalon* département *Jura*  
Arr<sup>s</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon), }  
à défaut rue et N°.  
Jugement rendu le  
par le Tribunal de  
acte ou jugement transcrit le *16 Décembre 1918*  
à *Château-Chalon*

*Quelques jours de repos*  
*Je ne suis pas sûr*  
*du 21/12/18*

## ROYET Joseph Désiré Marcel

Quartier-maître chauffeur au 5<sup>e</sup> dépôt d'approvisionnement, il était peut-être moins exposé que d'autres à une mort violente dans cette époque terrible. Il mourut de « pneumonie grippale double » le 22 septembre 1918 dans un hôpital de Lyon. Il s'agissait en fait de cette épidémie de grippe dite « espagnole » qui fit en quelques mois autant de victimes en Europe que la guerre dans toute sa durée.

**PARTIE A REMPLIR PAR LE CORPS.**

Nom Mandrillon  
Prénoms Joseph Célestin  
Grade Soldat inf Col ale  
Corps 6 Reg. Inf Col ale  
N° 13164 au Corps. — Cl. 1919  
Matricule. 150 au Recrutement Tout le Jeune  
Mort pour la France le 10 octobre 1918  
à Villeurbanne Rhône  
Genre de mort maladie contractée  
au service  
Né le 29 mars 1899  
Château-Chalon Département Jura  
Arr. municipal (p' Paris et Lyon). }  
à défaut rue et N°. }

---

Cette partie  
n'est pas à remplir  
par le Corps.

Jugement rendu le D. C.  
par le Tribunal de Extrait du  
acte ou jugement transcrit le registre des  
à Acces surjé à  
N° du registre d'état civil Château-Chalon  
Jura

55-708-1927. [26434]

## MANDRILLON Joseph Célestin

Cette toute jeune recrue de la classe 1919 appelée par anticipation, affectée au 6<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Coloniale, était encore à l'instruction quand la maladie l'emporta un mois avant l'armistice dans un hôpital de Villeurbanne. La fiche officielle ne le précise pas, mais il est probable qu'il fut lui aussi victime de la « grippe espagnole ». La fin des hostilités fit que ses conscrits évitèrent l'épreuve du front ; le sort ne lui épargna pas la mort.

## PFYFFER d'ALTISHOFEN Maurice

Son nom figure sur notre monument ; son acte de décès dans notre registre communal porte la mention « mort pour la France » ; pourtant on ne trouve pas de fiche de décès militaire à son nom. Il est d'ailleurs décédé en son domicile de Château-Chalon le 31 juillet 1917. Son patronyme est celui d'une grande famille aristocratique d'origine suisse ; son père Louis, dentiste à Bordeaux, avait épousé Anna Clavelin de Château-Chalon où le couple s'était installé un peu plus tard. Selon la tradition orale, il aurait été mobilisé dans une unité de cavalerie au début de la guerre. Pendant sa période d'instruction à Montpellier, il aurait été victime du soudain mouvement d'un cheval qui l'aurait violemment serré contre un mur, ce qui aurait provoqué une grave lésion rénale. Déclaré inapte au service, il aurait donc été démobilisé et renvoyé dans ses foyers à Château-Chalon où il est décédé des suites de cet accident avant la fin de la guerre, ce qui lui a donc valu la mention « mort pour la France » bien qu'il ait été rendu déjà à la vie civile.

## ET QUELQUES AUTRES...

Ils sont morts, victimes de blessures ou de maladies « contractées en service » selon la formule officielle ; mais leur décès étant survenu après l'armistice, leur souvenir se perd doucement dans la nuit du temps. Voici quelques-uns d'entre eux ; la liste n'est évidemment pas exhaustive.

### **GIRARD André**

Mobilisé de la classe 1917, il contracta en creusant une tranchée dans le froid une grave affection pulmonaire dont il ne put se rétablir. Renvoyé dans ses foyers, il décéda le 29 février 1920.

### **DUPONT Francis**

Gravement blessé, amputé d'une jambe dans les conditions sanitaires de l'époque, il ne guérit jamais vraiment et décéda le 16 février 1921.

### **LACROIX Marcel**

Mobilisé ainsi que deux de ses frères plus âgés, il subit une lésion au genou dont la gravité fut d'abord sous-estimée. Le mal gagna l'articulation et la rongea inexorablement durant des mois. L'amputation envisagée trop tard fut finalement écartée ; l'infection se généralisa et le « petit Marcel » décéda le 18 septembre 1923....

Quelques-uns heureusement ont survécu longtemps à leurs blessures.

**André MALFROID**, amputé du pied, puis du mollet portait son pilon de bois qui fascinait les enfants et circulait sur son vélo à pédale unique.

**Francis ROMME** quant à lui, avait été blessé au bras. Deux décennies après la guerre, une infection s'y déclara à nouveau. Un chirurgien en retira deux éclats de shrapnells et un morceau de sa propre capote militaire de l'époque.

Ces bribes de souvenir, transmis par la tradition orale et familiale appellent bien sûr des compléments, voire des rectifications.

Il serait bon que chacun recueille auprès des siens les dernières traces méconnues de ces années tragiques.

Photographie  
de  
Marcel  
LACROIX



Paroles de la chanson  
**La Chanson Des Maréchaux**  
<http://www.greatsong.net>

Il faudra bien qu'la guerre finisse un beau matin  
Quand finira la guerre, la guerre  
Je reverrai ma mère  
Si l'bon Dieu le veut bien

Quand finira la guerre  
Moi qui n'ai plus ma mère  
J'la verrai p't-être aussi, ma mère  
Pourvu que Dieu le Père m'envoie au paradis

Quand y aura plus de guerre  
Lorsque les Autrichiens,  
Les Russes et les Prussiens  
S'ront couchés sous la terre  
Avec les Parisiens  
Il faudra pourtant bien  
Que les civils enfin  
Se mettent en militaires  
Et se déclarent la guerre  
Pour se distraire un brin

Il faudra bien qu'la guerre finisse un beau matin  
Un beau matin  
Un beau matin

Ce titre est extrait de l'album : Léo Ferré chante  
Aragon Année de sortie : 1961

### Paroles de "Tu N'en Reviendras Pas"

Tu n'en reviendras pas toi qui courais les filles  
Jeune homme dont j'ai vu battre le cœur à nu  
Quand j'ai déchiré ta chemise et toi non plus  
Tu n'en reviendras pas vieux joueur de manille

Qu'un obus a coupé par le travers en deux  
Pour une fois qu'il avait un jeu du tonnerre  
Et toi le tatoué l'ancien légionnaire  
Tu survivras longtemps sans visage sans yeux

On part Dieu sait pour où Ça tient du mauvais rêve  
On glissera le long de la ligne de feu  
Quelque part ça commence à n'être plus du jeu  
Les bonshommes là-bas attendent la relève

Roule au loin roule train des dernières lueurs  
Les soldats assoupis que la danse secoue  
Laissent pencher leur front et fléchissent le cou  
Cela sent le tabac la laine et la sueur

Comment vous regarder sans voir vos destinées  
Fiancés de la terre et promis des douleurs  
La veilleuse vous fait de la couleur des pleurs  
Vous bougez vaguement vos jambes condamnées

Déjà la pierre pense où votre nom s'inscrit  
Déjà vous n'êtes plus qu'un mot d'or sur nos places  
Déjà le souvenir de vos amours s'efface  
Déjà vous n'êtes plus que pour avoir péri

# La guerre fait son entrée à l'école communale

Extraits de cahiers d'écoliers du Musée Ecole d'Autrefois de Château-Chalon

Mercredi 24 Octobre 1917.

Une alerte.

Samedi soir, vers 6 heures  $\frac{1}{2}$ , la cloche du beffroi a sonné et les clairons ont retenti. Pourquoi? Racontez ce qu'on fait et dit nos voisins et quelles furent vos impressions.

Développement.

Samedi soir vers 6 heures  $\frac{1}{2}$  je fus

Mercredi 21 Novembre 1917

Lettre.

à un ami pour lui raconter comment se passent les soirées d'hiver dans votre famille depuis que votre frère est parti aux armées.

Lors le Saurier le 21 ghe 1917

Cher ami.

Mercredi 28 Novembre 1917.

Composition française

Le prisonnier de guerre.

Votre frère est prisonnier en Allemagne. Comment vous le représentez-vous au physique et au moral.

Développement.

C'est le 6 Septembre 1914 lors de la retraite de la Marne que

Samedi 5 Janvier 1918

Lettre à votre frère.

Votre frère est aux armées depuis trois ans. Vous lui écrivez à l'occasion de la nouvelle année.

Développement.

Lors le Saurier le 5 Janvier 1918

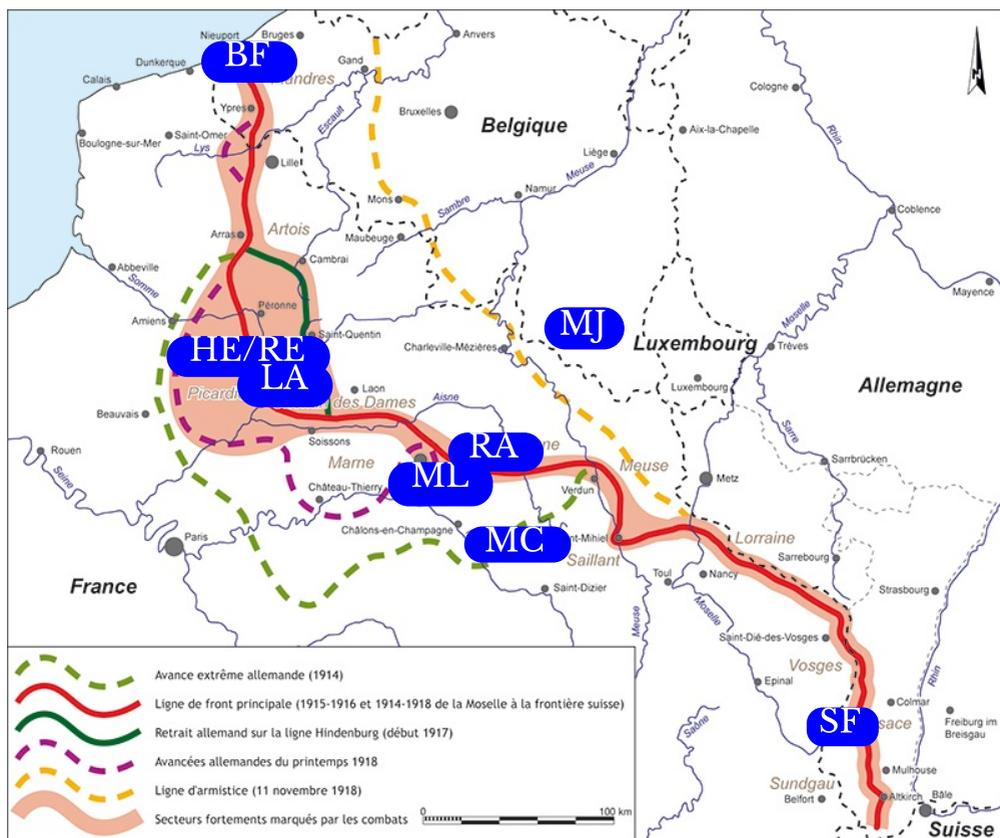
Mon cher frère.

Nous venons d'entrer dans l'année 1918.

majuscule

Château-Chalon en 1914-1918





## Les morts pendant la guerre (ceux du monument avec leur prénom usuel)

MJ	Macle Just	Neufchâteau (Belgique)	22/08/14
MC	Macle Claude	Ecrienne(Marne)	06/09/14
	Lauthelier Louis	Hôpital militaire	15/02/15
BF	Borel Fernand	Lizerne (Flandres)	26/04/15
SF	Simon Félicien	Hilsenfirst (Vosges)	18/06/15
RA	Richerateau A.	Massiges (Marne)	27/08/15
ML	Macle Louis	Cuperly (Marne)	26/09/15
LA	Lacroix Auguste	Bois de Cuts (Oise)	07/05/18
HE/RE	Hugonnet Edmond		
	et Rampin Emile	St-Paul au Bois (Aisne)	29/08/18
	Royer Joseph	Hôpital militaire	22/09/18
	Mandrillon Joseph	Hôpital militaire	10/10/18
	Pfyffer d'Altshoffen	Château-Chalon	31/07/17

# Je garderai le souvenir...

## Conjugaison. Futur.

Je garderai le souvenir des Français qui se sont illustrés pendant la guerre.

Tu garderas le souvenir des Français qui se sont illustrés pendant la guerre.

Il/elle gardera le souvenir des Français qui se sont illustrés pendant la guerre.

Nous garderons le souvenir des Français qui se sont illustrés pendant la guerre.

Ob.

Vous garderez le souvenir des Français qui se sont illustrés pendant la guerre.

Ils/elles garderont le souvenir des Français qui se sont illustrés pendant la guerre.

### Samedi 31 Janvier 1920

#### Calcul

Un train, parti de Paris à 15 heures, est arrivé à Marseille le lendemain à 11 heures. Quelle a été la durée du trajet ?

#### Solution

De 15 heures à minuit il y a :

$$24 \text{ h} - 15 \text{ h} = 9 \text{ h}$$

#### Opérations

$$24 \text{ h} - 15 \text{ h} = 9 \text{ h}$$